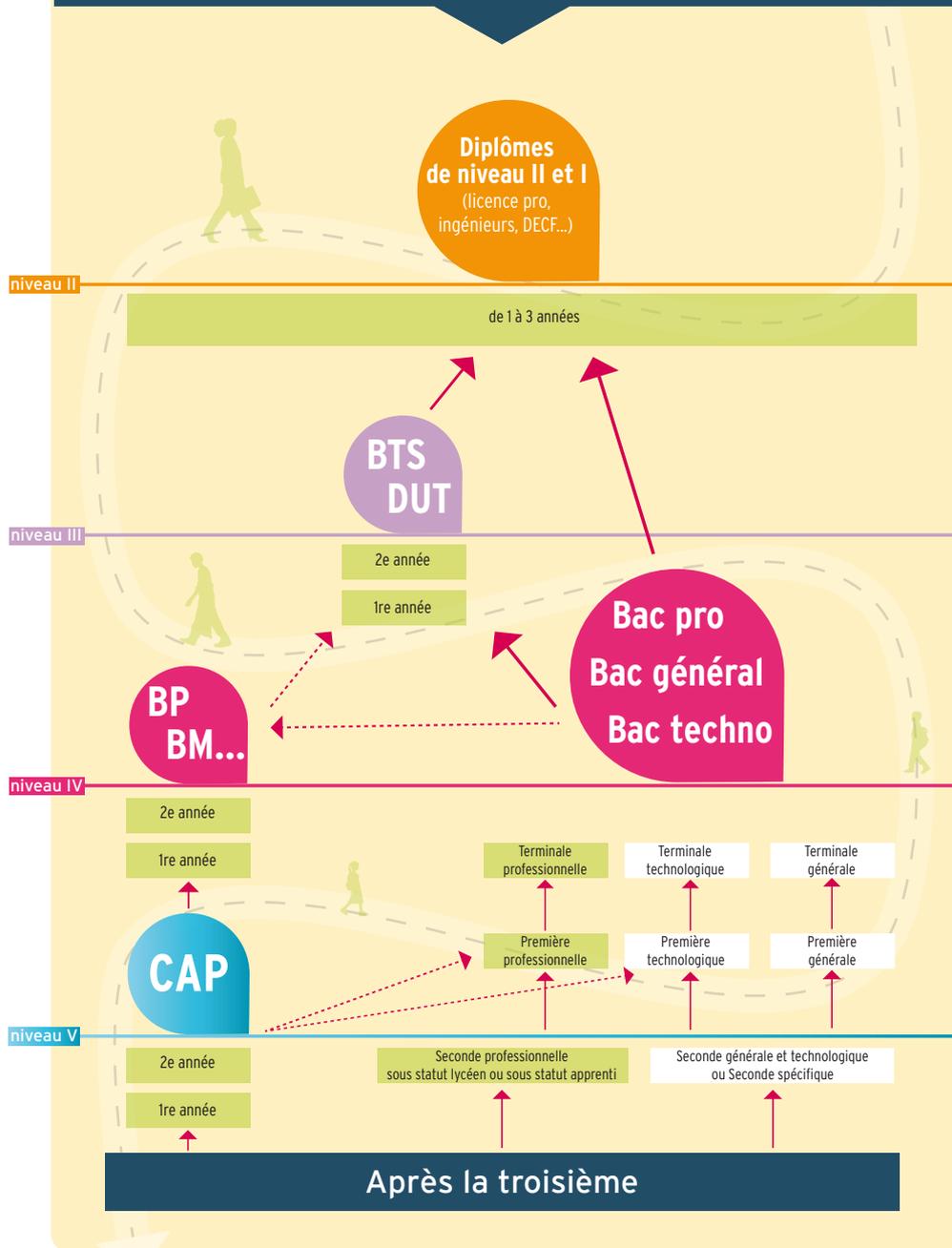




## Que faire après la 3e ?

Le schéma ci-dessous récapitule les possibilités de parcours qui s'offrent aux élèves après la 3e.



### Bac général

C'est un diplôme national organisé en séries : ES, L, S. Son obtention permet d'envisager des poursuites d'études supérieures longues (universités, classes prépa, écoles d'ingénieurs...)

### Bac professionnel

C'est un diplôme national qui prépare à l'entrée dans la vie active ou à la poursuite d'études : brevet de technicien supérieur (BTS)...

### Bac technologique

C'est un diplôme national organisé en séries : STI2D, STD2A, STMG, STL, ST2S, STAV, hôtellerie, techniques de la musique et de la danse. Il prépare davantage à la poursuite d'études : brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme universitaire de technologie (DUT)... qu'à l'emploi immédiat.

**BM** : brevet de maîtrise.

**BP** : brevet professionnel.

**BTS** : brevet de technicien supérieur.

**CAP** : certificat d'aptitude professionnelle. C'est un diplôme national qui permet d'accéder rapidement à la vie active ou de rejoindre le parcours de bac pro.

**DUT** : diplôme universitaire de technologie.

### Formations accessibles sous statut :

élève exclusivement

élève/étudiant ou apprenti

# A l'attention des collèges, lycées, CIO...



**A l'issue de la 3<sup>e</sup>, ou durant les années de lycée, quelles possibilités s'offrent aux élèves qui souhaitent s'engager dans la voie professionnelle ?**

Pour un jeune qui souhaite s'orienter vers la voie professionnelle, deux possibilités se présentent : intégrer un lycée professionnel ou technologique en tant qu'élève, ou intégrer un lycée professionnel ou technologique (il peut parfois s'agir du même établissement) en tant qu'apprenti. Dans les deux cas, le jeune préparera et passera exactement le même diplôme : CAP, bac pro, BP, mention complémentaire, BTS...



**Vers quels établissements orienter les élèves désireux de découvrir l'apprentissage ?**

**Pourquoi leur proposer de s'orienter vers un CFA Education nationale ?**

Il existe dans la Région 52 centres de formation d'apprentis (CFA), appartenant à différents réseaux.

Ceux du réseau Education nationale accueillent les jeunes apprentis au sein des lycées publics, où ils côtoient les élèves, voire sont regroupés avec eux au sein d'un même groupe classe. Parfois, les jeunes restent élèves en classe de seconde et première et ne deviennent apprentis qu'en Terminale.

*La souplesse d'organisation offerte par l'intégration des CFA aux lycées permet au jeune de choisir le moment où il souhaite devenir apprenti, voire lui offre la possibilité de redevenir élève en cas d'aléa touchant son contrat d'apprentissage. Ce faisant, elle lui permet d'aller au bout de sa formation et ainsi de sécuriser son parcours.*



**Quelle est l'offre de formation des CFA Education nationale ?**

Les CFA Education nationale proposent un large choix de formations, du CAP au BTS, dans plus de 20 secteurs professionnels (bâtiment, travaux publics, hôtellerie-tourisme, alimentation, industrie, mécanique, sanitaire et social, commerce, services).

Consulter le site :

[www.education-nationale.fr](http://www.education-nationale.fr)



**Quelle est la procédure pour inscrire un collégien ou un lycéen dans un lycée proposant de l'apprentissage ?**

La première étape consiste pour le jeune à exprimer ses vœux via Affelnet ou APB, comme pour toute demande de formation. Puis, pour s'engager dans la voie de l'apprentissage, le jeune prend contact avec le CFA de son choix afin d'obtenir une préinscription. A ce stade, le CFA peut aider le jeune à trouver son entreprise. Dès que le contrat avec l'entreprise est signé, l'inscription prend effet.

**Attention :** la décision d'orientation et l'inscription sont indépendantes de la réussite au brevet des collèges.